

Saint-Girons. Le tribunal de commerce demande la liquidation.

Lédar : l'assommoir

Le tribunal de Grenoble a n'a pas retenu, hier, la proposition de reprise de l'usine Lédar de Saint-Girons par les Espagnols. La procureure a préconisé la liquidation judiciaire. Décision mardi prochain.

**LA DEPECHE DU
MIDI
(SEPTEMBRE)**



L'usine Lédar compte près de 120 salariés et constitue une ressource essentielle pour l'économie de Saint-Girons. Photo DDM.

Lédar. Le tribunal de commerce de Grenoble prononcera la liquidation des papeteries mardi, sauf si Papresa revoit son offre.

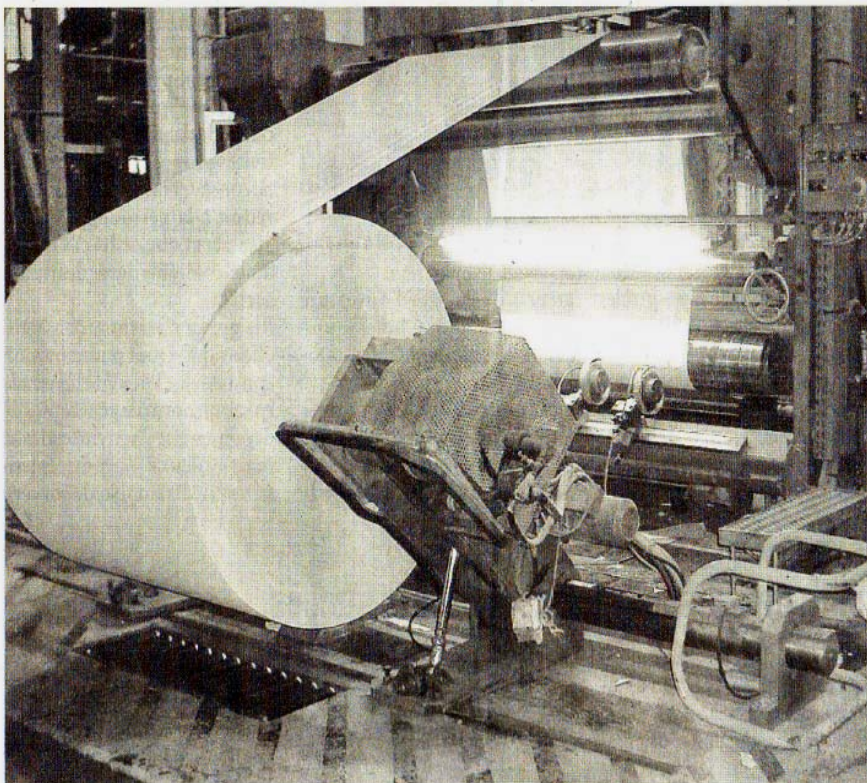
« Les Espagnols ont fait une offre qui ne ressemble à rien »

Vincent Ramond est atterré. Il y croyait dur comme fer à la reprise de l'usine de Lédar par les Espagnols. Et là, patatras, d'un seul coup d'un seul, tous ses espoirs ou presque, se sont envolés au tribunal de commerce de Grenoble.

Que s'est-il passé? « Les Espagnols ont fait une offre qui ne ressemble à rien, nous dit encore sous le choc, Vincent Ramond. Elle n'est même pas signée. Devant cette offre irrecevable, le tribunal était furieux. Il a demandé, ainsi que les juges commissaires et les administrateurs judiciaires, la liquidation pure et simple des papeteries de Lédar. Le pro-

« Ce n'est pas possible, il doit bien y avoir une explication, une raison technique qui a fait que le tribunal n'a pu avoir le dossier à temps. »

Vincent Ramond



Les machines sont actuellement à l'arrêt par manque de trésorerie. Photo DDM, S.P.

noncé se fera mardi prochain à 14 heures.» En qualité de secrétaire du CE, Vincent Ramond avait son mot à dire à la barre. Il a bien tenté de demander une prolongation supplémentaire, mais il a été le seul et non suivi cette fois. « Les Espagnols ont exaspéré le tribunal car des délais de dépôt de dossier ont été accordés à plusieurs reprises pour affiner les offres et aujourd'hui, rien de sérieux n'a été proposé. Et tout cela a engendré des dépenses de trésoreries supplémentaires pendant toute cette période.»

Se reprenant un peu Vincent Ra-

mond rajoute: « Ce n'est pas possible, il doit bien y avoir une explication, une raison technique qui a fait que le tribunal n'a pu avoir le dossier à temps. Didier Kuss (*directeur d'Ariège expansion*) nous a encore dit hier que lundi il avait travaillé sur le dossier jusqu'à 22 heures. Peut-être qu'ils attendent la liquidation pour reprendre derrière. À moins que les Espagnols souhaitent nous faire avaler les 25 % de suppressions d'emploi qu'ils préconisent. Je ne sais plus, je ne comprends plus rien.» La situation peut-elle se débloquer? « Les Espagnols doivent

impérativement présenter leur offre avant mardi, sinon Lédar sera officiellement prononcé en liquidation à 14 heures. J'ai encore un petit espoir, mais j'ai aussi beaucoup de doutes. Je ne peux pas croire qu'on se soit fait rouler dans la farine.»

Mardi prochain, le tribunal de commerce de Grenoble rendra sa décision finale de liquidation judiciaire pour tout le groupe papetier Matussière et Forest soit plus de 700 employés.

Deux repreneurs avaient dans un premier temps, présenté un dossier de reprise du groupe: l'ingénieur papetier François Vessière

et le fonds de retournement allemand Mutares AG. Ils ont au final, retiré leur offre avant l'audience du tribunal.

L'usine de Lédar qui semblait être la seule « sauvable » a rejoint contrainte et forcée, les autres sites du groupe Matussière et Forest pour vivre son naufrage catastrophique. Naufrage qui entraînera dans sa spirale, d'autres secteurs de la vie économique du Couserans. À moins que les Espagnols ne réagissent d'ici là. À ce sujet, le directeur d'Ariège Expansion, Didier Kuss, a répondu: « Pas de commentaire.»

Sylvie Polycarpe

« Il reste des possibilités » selon le préfet



« D'ici le 23 septembre, il peut se passer un certain nombre de choses », nous indiquait hier après-midi Jean-François Valette, préfet de l'Ariège. Pour lui « La procureure de Grenoble a recommandé la solution de la liquidation judiciaire dans l'intérêt du groupe au sens global. L'idéal était un repreneur qui prenne l'ensemble Matussière et Forest. Après que les offres des Français et des Allemands aient été retirées la proposition des Espagnols de Papresa est apparue comme une offre limite en raison des délais et de sa forme.

La décision définitive ne sera prise que le 23 septembre. Toutefois il faut préciser, qu'en ce qui concerne le site de Lédar, liquidation ne veut pas dire envoi de lettres de licenciement le jour même. Le liquidateur a charge d'examiner la viabilité du site et l'éventuelle poursuite de l'activité si un repreneur se fait connaître.

Il faut donc revenir à la charge avec le groupe espagnol et les salariés doivent maintenir le cap et montrer d'ici là que le site est viable.

J. -Ch. T.

Réactions. Les élus n'ont pas tardé à réagir aux annonces du tribunal de commerce de Grenoble et à s'inquiéter pour Saint-Girons et le Couserans.

« Grosse déception » et « lueur d'espoir »

Les réactions n'ont pas tardé à surgir à l'annonce de la préconisation par le tribunal de commerce de Grenoble de la liquidation judiciaire. Nul doute que dans les heures qui viennent les prises de parole et les explications de texte vont se multiplier. À chaud, nous avons demandé leur opinion au président du conseil général, au maire de Saint-Girons et au conseiller général, par ailleurs député, de la cité. Les voici.

Augustin Bonrepaux

Le président du conseil général, Augustin Bonrepaux, estime pour sa part qu'il existe une lueur d'espoir : « La décision prise hier matin par le tribunal de commerce de Grenoble suscite de très vives inquiétudes. Pour l'emploi des salariés du site de Lédar d'une part, pour la cité de Saint-Girons et le Couserans d'autre part.

Pour autant, il convient de garder espoir. Les magistrats ont en effet mis leur décision définitive en délibéré au 23 septembre. Les prochains jours seront donc décisifs pour l'avenir de la papeterie. Hier, nos échanges réguliers avec les dirigeants du groupe espagnol Papresa ont confirmé leur farouche volonté de trouver une solution pour convaincre le tribunal administratif. Groupe à l'assise financière forte, Papresa a d'ores et déjà saisi un cabinet d'avocats français afin de porter son dossier et mettre toutes les chances de son côté.

Ce travail, conjugué à la mobilisation incessante des services de l'agence économique Ariège Expansion et de son directeur Didier Kuss, entretiennent une réelle lueur d'espoir. J'en suis



Si Lédar venait à fermer, les finances de Saint-Girons s'en ressentiraient cruellement. Photo DDM, archives

convaincu.»

François Murillo

Maire de Saint-Girons et président de la communauté de communes, François Murillo évoque une grande déception : « Aujourd'hui la déception est grande car ce matin encore à huit heures tous les espoirs étaient permis. Et ce d'autant plus que, suivant les dernières informations que nous avons, le dossier Papresa paraissait solide et viable pour Lédar. Malheureusement, il semble que le groupe Espagnol n'ait pas suffisamment pris en compte l'as-

pect juridique du dossier et sa complexité. Nous attendons donc maintenant les précisions sur la motivation du Tribunal de Commerce de Grenoble. En sachant que nous ne disposons plus que de huit jours et qu'il paraît difficile de voir un renversement de situation en si peu de temps.

Si elle devait être confirmée, la liquidation du Groupe Matussière et Forest poserait bien entendu un problème humain considérable à l'échelle de notre région mais aussi un problème financier de premier ordre pour la commune de Saint-Girons. En effet l'usine de Lédar

représente à elle seule 45 % des taxes professionnelles de la commune (environ 65 000 euros). Nous nous concertons avec les élus, notamment nationaux, pour voir quel type d'action nous pouvons encore mener. Il faudra se battre jusqu'au bout. »

Henri Nayrou

Député et conseiller général de Saint-Girons, Henri Nayrou pense en premier lieu aux familles touchées : « C'est une catastrophe pour les salariés et leurs familles, pour l'économie du Couserans tant au niveau de

l'emploi car ces métiers industriels sont irremplaçables dans le schéma local et pour la fiscalité et donc les moyens des collectivités territoriales que ce soit la commune la communauté de communes et le Conseil Général.

C'est aussi une catastrophe politique car cette nouvelle est la suite inexorable de la séparation des centrales électriques de l'usine mère alors qu'elles avaient été autorisées à produire exclusivement pour l'activité industrielle du papier.

J'ai déjà dit et écrit que l'État avait laissé vendre les bijoux de famille sans rien dire, voilà le ré-

sultat. Un groupe financier a donc empoché les profits et les moments venus, a complètement lâché l'usine et les salariés. Ah, ils avaient fait des promesses intéressantes d'investissements ! mais où sont-elles aujourd'hui ces promesses ? Où sont les investissements ?

Nous allons leur demander des comptes. J'avais espoir que le travail de fond mené par l'équipe d'Ariège Expansion en direction du groupe espagnol Papresa déboucherait sur une issue favorable. Que s'est-il passé ? Des enjeux qui m'échappent, ou plutôt qui ne m'échappent pas, hélas...

Avec l'usine et ses salariés, on a perdu la première manche et il faut toujours s'accrocher à l'espoir d'une solution qui pourrait sauver l'outil de travail et les industriels.

Le 3 juin dernier, dans l'hémicycle du Palais Bourbon, je souhaitais demander des comptes au responsable de l'État Hubert Falco secrétaire d'État à l'Aménagement du Territoire, sur le lâchage des centrales car je redoutais cette issue que nous connaissons aujourd'hui mais j'ai renoncé pour ne pas céder au procès d'intention. J'ai finalement interrogé le ministre sur les aides à finalité régionale anormalement supprimées dans une grande partie de l'Ariège dont le Couserans, alors que c'est un territoire qui a plus que jamais besoin de la solidarité européenne et nationale. Hubert Falco m'a répondu qu'il ferait tout pour nous aider à maintenir l'activité et l'emploi. Il vient à nouveau de me l'écrire. Je vais l'appeler ce mardi soir. Il va me dire bonjour. Je lui dirai le reste».

Propos recueillis par
Jean-Christophe Thomas

Malgré l'arrêt des machines par manque de trésorerie les salariés étaient à l'usine. Réactions.

Les salariés de l'usine de Lédar sont sous le choc eux aussi, suite à l'annonce de la liquidation de la papeterie couserannaise. Louis Pujol, qui était du voyage à Grenoble est mitigé : « Pour moi, il s'agit plutôt d'une stratégie de repreneur espagnol. Ils veulent

tout avoir pour rien. Sinon, tout le monde s'est moqué de nous. A mon avis, ils veulent encore négocier et avoir plus d'aides. » Chantal Segatti s'y : « Attends un peu car je n'y croyais pas trop pour l'avoir déjà vécu. J'avais un peu moins confiance que Vincent (Ramond, secrétaire du CE de Lédar), mais malgré tout j'ai été assise en apprenant la liquidation ; J'ai l'impression que les Espagnols se sont moqués de nous. » Sur le site de l'usine de Lédar, l'ambiance était à la morosité hier après-midi. Surtout que les machines de production sont à l'arrêt pour trois jours par manque de trésorerie.

C'est donc autour de la machine à café que les salariés discutent. « J'ai été très surprise, avoue Geneviève car j'y croyais quand même un peu. Mais s'ils avaient été réellement intéressés ils auraient foncé. Quand les Espagnols sont venus, ils ont trouvé les machines trop petites, un peu vieilles. Mais on y croyait quand même. Par contre quand le juge et l'administrateur judiciaire sont venus vendredi dernier pour nous présenter les dossiers de reprise, ils n'avaient rien des Espa-



A Lédar les machines ne tournent plus. Photo DDM

gnols. Ils ont juste présenté la proposition de Vessière (voir ci-dessus). Ça m'a paru bizarre. Un autre salarié poursuit : « On n'a rien à dire, si ce n'est que l'on touche le fond. Maintenant c'est fini. Mais l'illusion a bien été entretenue jusqu'au dernier moment. Les politiques se sont fait

rouler dans la farine. On a été abreuvé de mensonges. Une salariée rajoute : « Les Espagnols sont venus une fois à l'usine, après on ne les a jamais revus. Depuis le 5 août ils ne se sont même jamais manifestés. Le projet Vessière était intéressant mais il n'avait pas les finan-

cements nécessaires. Il est allé voir Gallardo qui n'a rien voulu entendre. Vessière a retiré son dossier. » Que vont faire les salariés dans les jours qui viennent ? « On verra pour l'instant on ne sait pas » conclut Roger.

S.P.

HISTORIQUE

Cent ans de saga papetière

Créée au début du siècle par Charles Foch, l'usine de Lédar a longtemps été un des fleurons de l'industrie ariégeoise. À l'époque, elle fabriquait du papier d'emballage pour les oranges d'Espagne. En 1908, elle est rachetée par Louis Matussière. C'est le début d'une très longue et fertile saga industrielle. Après la Première Guerre mondiale, le groupe y transfère son unité de pâte créée en 1897, à Salau. Le groupe est spécialisé dans le papier journal et le papier couché à partir de fibres recyclées pour les entreprises.

En 1928, la papeterie Lédar produit 4 000 tonnes de papier par an, dont 15 % de papier journal. Son électricité est produite par deux centrales hydroélectriques.

Au début des années 2000, le ciel commence à s'assombrir lourdement au-dessus de l'industrie papetière. Plusieurs fermetures d'usines ont déjà eu lieu dans le Couserans. Les raisons ? La baisse du prix du papier et la dévalorisation du dollar par rapport à l'euro. Or, 75 % de la production de l'usine part à l'exportation. En 2004, le groupe Matussière & Forestier procède à un premier plan social. Il se solde par dix départs, dont trois licenciements secs. Le 30 avril,



La manifestation pour Lédar à Saint-Girons du 19 mai 2007. Photo DDM, archives Ph. N.

le groupe dépose le bilan devant le tribunal de commerce de Grenoble. En 2005, les papeteries sont rachetées par le groupe financier américain Matlin Patterson. Les effectifs sont alors de 140 employés et la production de 58 000 tonnes de papier par an. Dès lors, l'usine ira de restructuration en restructuration. En juillet 2007,

les Américains décident de vendre les deux usines hydroélectriques. Les ouvriers manifestent leur colère et déposent un recours. Ils trouvent rapidement le soutien des élus. En vain. Les « bijoux de famille » sont cédés. À cette période, l'usine produit 60 000 tonnes de papier et compte 117 salariés. 100 % de la production est destinée aux journaux. Il s'agit

de la plus petite unité de production d'Europe. Malgré ces plans de restructuration, le groupe demeure en difficulté et le 30 avril 2008 un dossier de déclaration de cessation de paiement est déposé au tribunal de commerce de Grenoble. L'entreprise produisait alors 57 000 tonnes de papier par an.

E. D.

DU CÔTÉ DES SYNDICATS

Christophe Couderc, secrétaire général de la CGT, est interloqué

Christophe Couderc, secrétaire général de l'union départementale CGT ne mâche pas ses mots : « Je suis interloqué, car on avait cru comprendre que l'entreprise Papiers était une entreprise sérieuse avec la réelle volonté de reprendre l'usine de Lédar. De plus on était confiant car il ne s'agissait pas de financiers mais d'industriels. » Maintenant on peut se poser la question, poursuit Christophe Couderc, s'il ne s'agit pas d'une tactique. Peut-être que les Espagnols atten-

dent la liquidation pour reprendre ensuite l'usine de Lédar pour l'euro symbolique. Si tel était le cas, ce serait inquiétant, car on peut se demander alors si l'on ne se trouve pas face à un groupe « requin ». Il serait intéressant de savoir également si le tribunal de commerce de Grenoble n'est pas dupe. Malheureusement pour l'instant on ne peut qu'apporter notre soutien aux employés de Lédar, mais il est urgent de trouver une solution de rechange.

S.P.



Christophe Couderc. Photo DDM, archives